

Le 2 juin 2009

**Par courriel et par poste**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

**Jacinte Lafontaine**  
Directrice

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3504  
Télec. : 514 289-5197  
C. élec. : lafontaine.jacinte@hydro.qc.ca

**OBJET :** Dépôt du rapport annuel 2008 du Distributeur en vertu de l'article 75 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*  
Notre dossier : R000282 FE

---

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur »), dépose auprès de la Régie son rapport annuel conformément à l'article 75 de la Loi sur la Régie de l'énergie (la « Loi »).

Ce rapport reflète les résultats du Distributeur pour l'année 2007, de même que sa situation au 31 décembre 2008.

Il contient les renseignements requis en vertu de la décision D-2002-175 rendue par la Régie le 14 août 2002, dans le dossier R-3482-2002, et des décisions subséquentes précisant les exigences requises.

Veillez prendre note que nous déposons, **sous pli confidentiel**, la pièce HQD-3, Document 1.1 – Suivi des contrats d'approvisionnement.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

  
**JACINTE LAFONTAINE**  
Directrice

/js